

DONNEZ À LIRE

Offrons un livre à un enfant qui n'en a pas.

Du 17 octobre (journée mondiale du refus de la misère) au 20 novembre 2017 (journée internationale des droits de l'enfant), le Secours populaire français, les libraires indépendants et leurs clients initient une opération solidaire qui vise à offrir des livres jeunesse aux enfants et adolescents qui n'en ont pas.

Nous entendons dire régulièrement que les jeunes ne lisent pas, ou plus. Mais avant de déplorer quoi que ce soit, ne serait-il pas plus juste de s'inquiéter du fait que trop d'enfants et d'adolescents aient un accès limité au livre et n'en possèdent pas eux-mêmes ?



La pratique de la lecture a cette vertu de renforcer la capacité à utiliser un vocabulaire riche et adapté, et nous savons que ne pas avoir les mots pour s'exprimer et décrypter la société est un facteur d'inégalité, voire de crispation sociale.

Dans nos librairies nous voyons des enfants lecteurs, nous savons que bien souvent pour que la rencontre ait lieu entre un enfant et un livre, il faut qu'il y ait une proposition. Car maintes enquêtes le montrent : les Français lecteurs ont eu un contexte familial favorable, c'est-à-dire des livres à la maison et une place naturelle accordée à la lecture.

Lire un album à voix haute à un enfant crée toujours un moment d'échange et de partage, l'occasion d'éprouver ce que le papier, les mots et l'image peuvent avoir de magique et de rassurant, car la phrase imprimée ne varie pas. Un livre ouvert est une promesse de libération de l'imagination et de compréhension du monde dont nous ne pouvons que souhaiter que chaque enfant puisse bénéficier.

Le principe de *Donnez à lire* est simple : choisissez un livre jeunesse dans la librairie, ajoutez-le à vos achats, confiez-le à votre libraire, ce livre sera offert à un enfant accompagné par le Secours populaire français.

Maya Flandin, librairie Vivement Dimanche à Lyon, marraine de *Donnez à Lire 2017*
Julien Lauprêtre, président du Secours populaires